

LA FORMATION

CMV | CONDITIONS D'ACCÈS – VOIE EXTERNE



CMV

CONSEIL
DES MAISONS
DE VENTE

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

PRÉSENTATION

FRAIS ANNUELS DE GESTION ADMINISTRATIVE DU CURSUS

Par délibération du Collège du Conseil des maisons de vente, les élèves commissaires-priseurs admis à suivre la formation professionnelle par la voie externe sont désormais tenus de s'acquitter de frais annuels de gestion administrative de dossier d'un montant de 1 900 € par année de formation.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

La formation repose avant tout sur l'immersion professionnelle, qui représente l'essentiel du parcours et constitue la véritable matrice d'apprentissage des futurs commissaires-priseurs. Cette immersion – réalisée sous la forme d'un contrat de salariat au sein d'une maison de vente – engage l'élève à s'investir pleinement, à construire son propre parcours, à être acteur de son développement et à transformer chaque mission en opportunité d'acquisition de compétences. C'est au sein de cette pratique quotidienne que se forment la compréhension fine des impératifs du métier et l'appréhension concrète des enjeux professionnels.

Cette dynamique d'apprentissage est renforcée par les étapes de rédaction du dossier professionnel individuel, qui complètent et structurent le travail mené en immersion. Le dossier offre en effet au stagiaire des temps réguliers de prise de recul, d'analyse critique des tâches effectuées, des obstacles rencontrés, des réussites obtenues ainsi que de l'expérience globale en maison de vente. Il s'accompagne de l'élaboration d'un projet fictif de création ou de développement d'une maison de vente, permettant d'approfondir le positionnement stratégique, l'organisation interne, les choix managériaux et la vision commerciale.

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE

En complément du stage pratique, les «sessions d'enseignements théoriques» s'organisent en semaines de cours indispensables à la constitution d'un socle de connaissances et d'expertise communes, principalement orienté vers les pratiques réglementaires, les méthodes d'expertise et l'ensemble des impératifs nécessaires à l'exercice de la profession.

Il est évident que cette formation repose essentiellement sur le travail personnel de l'élève commissaire-priseur ainsi que sur sa participation active.

Ainsi, si des sessions théoriques viennent apporter un socle commun de connaissances pour harmoniser les niveaux, la formation pratique demeure le cœur du dispositif : elle ne peut être suppléée ni remplacée. Il est donc indispensable pour chaque élève de s'approprier l'intégralité du programme, d'éviter les angles morts et de construire son parcours professionnel en interaction constante avec les réalités du terrain et les compléments théoriques proposés.

La présence à l'ensemble des enseignements est obligatoire et contrôlée, l'assiduité étant un élément d'appréciation déterminant pour l'obtention du certificat d'aptitude.

ACCÈS EXTERNE

FORMATION

* Cette formation est rattachée au « plan de développement des compétences » de l'OPCO-EP, l'opérateur de compétences de la branche professionnelle [sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques]

LES SESSIONS THEORIQUES

PROGRAMME

EN COMPLÉMENT DU STAGE PRATIQUE, LES «SESSIONS D'ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES» S'ORGANISENT EN SEMAINES DE COURS INDISPENSABLES À LA CONSTITUTION D'UN SOCLE DE CONNAISSANCES ET D'EXPERTISE COMMUNES, PRINCIPALEMENT ORIENTÉ VERS LES PRATIQUES RÉGLEMENTAIRES, LES MÉTHODES D'EXPERTISE ET L'ENSEMBLE DES IMPÉRATIFS NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE LA PROFESSION.

LE DÉROULEMENT DES COURS

La refonte du programme liée au RNCP établit désormais une progression pédagogique nette entre la 1^{re} année (fondamentaux) et la 2^e année (spécialisation et maîtrise professionnelle). La formation 2026 est dispensée par trois partenaires : École du Louvre, ESCP Business School et Institut National de Gemmologie (ING).

1^{re} année – Fondamentaux (2026)

Acquisition des bases artistiques, techniques et commerciales essentielles.

- 5–9 janvier 2026 : Peinture / Sculpture – avec l'École du Louvre et C2RMF,
- 2–6 février 2026 : ESCP – Gestion et administration d'une maison de vente (fiscalité, comptabilité, relation client, outils de pilotage);
- 9–13 mars 2026 : Arts graphiques / Livres / Armes avec l'École du Louvre – TP sur autographes, estampes, affiches, photographies, philatélie, armes anciennes
- 18–22 mai 2026 : Arts du Feu avec l'École du Louvre – orfèvrerie, céramique, verrerie, monnaies et médailles;
- 29 juin–3 juillet 2026 : Mobilier ancien et moderne avec l'École du Louvre – identification des bois, horlogerie, tapisserie.

2^e année – Spécialisation et maîtrise professionnelle (2026)

Approfondissement technique et préparation à l'exercice professionnel.

- 23–27 février 2026 : Gemmologie – ING;
- 18–22 mai 2026 : Matériel industriel et biens techniques, véhicules d'occasion et de collection;
- 29 juin–13 juillet 2026: Matières organiques (nacre, ivoire, corail, os, perles) – ING
- 6 au 10 juillet 2026 : ESCP – Stratégie commerciale et management
- Décembre 2026 : Mode, luxe et design avec l'École du Louvre.

LES COURS

Les enseignements de l'École du Louvre s'inscrivent désormais dans un renouvellement profond de l'axiome pédagogique, passant d'une logique académique traditionnelle à une formation fondée sur le rapport direct et permanent à l'objet. Ainsi, chaque module théorique est immédiatement prolongé par des travaux pratiques en petits groupes au sein d'institutions de référence : C2RMF, École du Louvre, Petit Palais, Archives nationales, Invalides – Légion d'honneur, Musée des Arts décoratifs, Monnaie de Paris, Manufacture de Sèvres, Mobilier national, École Boule, Galerie Antic-TAC, Manufacture de la Savonnerie, soit un total de 88 heures de pratique.

Cette immersion systématique permet une progression experte, où les fondamentaux de 1^{re} année préparent directement les spécialisations de 2^e année.

À l'ESCP, l'enseignement est enrichi par des études de cas, des mises en situation et des outils de gestion concrets, afin de préparer l'élève commissaire-priseur à maîtriser l'ensemble du fonctionnement d'une maison de vente. Des ateliers d'écriture et de business plan viendront également accompagner la rédaction du projet professionnel individuel.

Chaque semaine comprend également un à deux tours de salle à Drouot : trois heures d'analyse et d'estimation sur une vingtaine d'objets, constituant un entraînement direct aux évaluations intermédiaires et au certificat d'aptitude.

En complément, environ 50 heures de cours du soir en distanciel – organisés chaque mois sous la forme de sessions de 2 heures – viennent approfondir les techniques d'expertise, les pratiques réglementaires et les compétences transversales nécessaires à la profession, assurant un renforcement continu des acquis.

PROGRAMME TÈRE ANNÉE

LE CYCLE DE FORMATION DE PREMIÈRE ANNÉE S'ORGANISE EN CINQ SEMAINES THÉMATIQUES ALLIANT TRAVAUX PRATIQUES AU SEIN DES PRINCIPALES INSTITUTIONS PATRIMONIALES, FORMATION COMMERCIALE À L'ESCP BUSINESS SCHOOL ET TOURS DE SALLE À DROUOT, AFIN D'ASSURER UNE IMMERSION PROGRESSIVE ET COMPLÈTE DANS LES FONDAMENTAUX DU MÉTIER.



La première année s'ouvre du 5 au 9 janvier 2026 par une semaine consacrée à la peinture et à la sculpture, articulant des cours magistraux à l'École du Louvre avec des travaux pratiques immersifs au C2RMF, où les élèves sont initiés à l'examen direct des œuvres peintes ainsi qu'à la sculpture sur bois et sur pierre. La semaine se conclut par plusieurs tours de salle à Drouot, permettant d'appliquer immédiatement les compétences d'analyse et d'estimation.

Du 2 au 6 février 2026, une semaine entière est dédiée à la gestion d'une maison de vente, dispensée par l'ESCP Business School. Elle couvre la structure juridique des opérateurs de ventes volontaires, la fiscalité des ventes, le fonctionnement comptable et financier, les obligations légales, les stratégies de prospection, l'usage des outils numériques et du CRM, la fidélisation, le RGPD, l'organisation d'une vente et le pilotage de la performance économique, le tout complété par des études de cas, des simulations professionnelles et un tour de salle à Drouot.

La troisième semaine, du 9 au 13 mars 2026, est dédiée aux arts graphiques, aux livres et aux armes. Les cours introductifs sont complétés par de nombreux travaux pratiques au sein de l'École du Louvre, du Petit Palais, des Archives nationales, des Invalides, de la Légion d'honneur et d'autres institutions patrimoniales, permettant de manipuler autographes, estampes, dessins, livres anciens, photographies ou équipements militaires. Des tours de salle spécialisés à Drouot viennent renforcer l'acquisition des méthodes d'expertise.

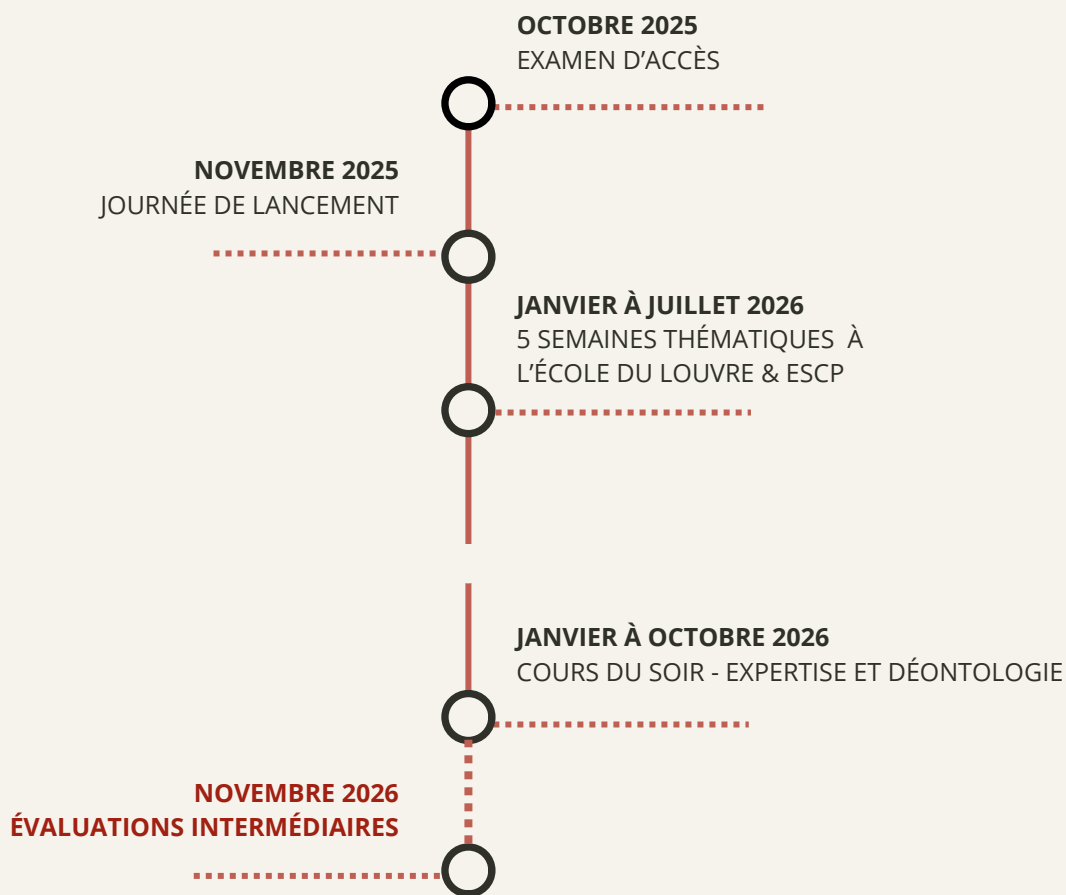
La quatrième semaine, du 18 au 22 mai 2026, est consacrée aux arts du feu, avec des enseignements portant sur l'orfèvrerie, la céramique, la verrerie et les objets précieux. Les travaux pratiques se déroulent notamment au Musée des Arts décoratifs, à la Monnaie de Paris et à la Manufacture de Sèvres, où les élèves approfondissent l'identification des matériaux, les typologies d'objets et les techniques d'exécution. Des tours de salle à Drouot complètent cette immersion.

Enfin, la semaine du 29 juin au 3 juillet 2026 est entièrement consacrée au mobilier et aux arts décoratifs, avec une série de travaux pratiques au Mobilier national, à l'École Boulle, à la Galerie Antic-TAC et à la Manufacture de la Savonnerie, permettant d'aborder l'histoire du mobilier, l'identification des essences de bois, l'horlogerie et les arts décoratifs du XVII^e au XX^e siècle. Un tour de salle d'examen blanc sera également organisé à Drouot.

ACCÈS EXTERNE

FORMATION

PARCOURS DE FORMATION TÈRE ANNÉE



PROGRAMME 2ÈME ANNÉE

« LA DEUXIÈME ANNÉE DE FORMATION S'ORGANISE AUTOUR D'UN ENSEMBLE DE SEMAINES PÉDAGOGIQUES ENTIÈREMENT DÉDIÉES À LA SPÉCIALISATION, À L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES AVANCÉES ET À LA MAÎTRISE PROFESSIONNELLE DES DOMAINES TECHNIQUES, RÉGLEMENTAIRES ET STRATÉGIQUES INDISPENSABLES À L'EXERCICE DU MÉTIER DE COMMISSAIRE-PRISEUR. »



La première semaine, du 9 au 13 mars 2026, est consacrée à la gemmologie, avec une immersion approfondie à l'Institut National de Gemmologie portant sur l'expertise des pierres précieuses, des diamants et leur valorisation, complétée par une attestation de compétence.

La semaine suivante, du 18 au 22 mai 2026, porte sur les biens industriels et les véhicules, associant cours avancés sur les inventaires spécifiques, les ventes judiciaires et les biens complexes, ainsi que des travaux pratiques en immersion auprès d'opérateurs spécialisés tels que Caen Enchères, Boisseau-Pomez à Troyes ou Artcurial Motorcars, avant un tour de salle technique à Drouot.

La troisième semaine, du 29 juin au 3 juillet 2026, est dédiée aux matières organiques, avec des enseignements et des travaux pratiques dispensés à l'ING sur l'ambre, le corail, l'ivoire, la nacre, les perles et les réglementations internationales (CITES).

Cette montée en compétences est renforcée par une semaine consacrée au développement de la maison de ventes, du 6 au 10 juillet 2026, dispensée par l'ESCP. Les élèves y abordent le marketing digital et l'intelligence artificielle appliqués au marché de l'art, la construction de stratégies commerciales, le pilotage financier, la gestion d'équipe, la structuration d'un business plan ainsi que la réalisation d'un pitch professionnel, à travers études de cas, outils numériques, simulations managériales et exercices de diagnostic stratégique. Un tour de salle d'examen blanc sera également organisé à Drouot.

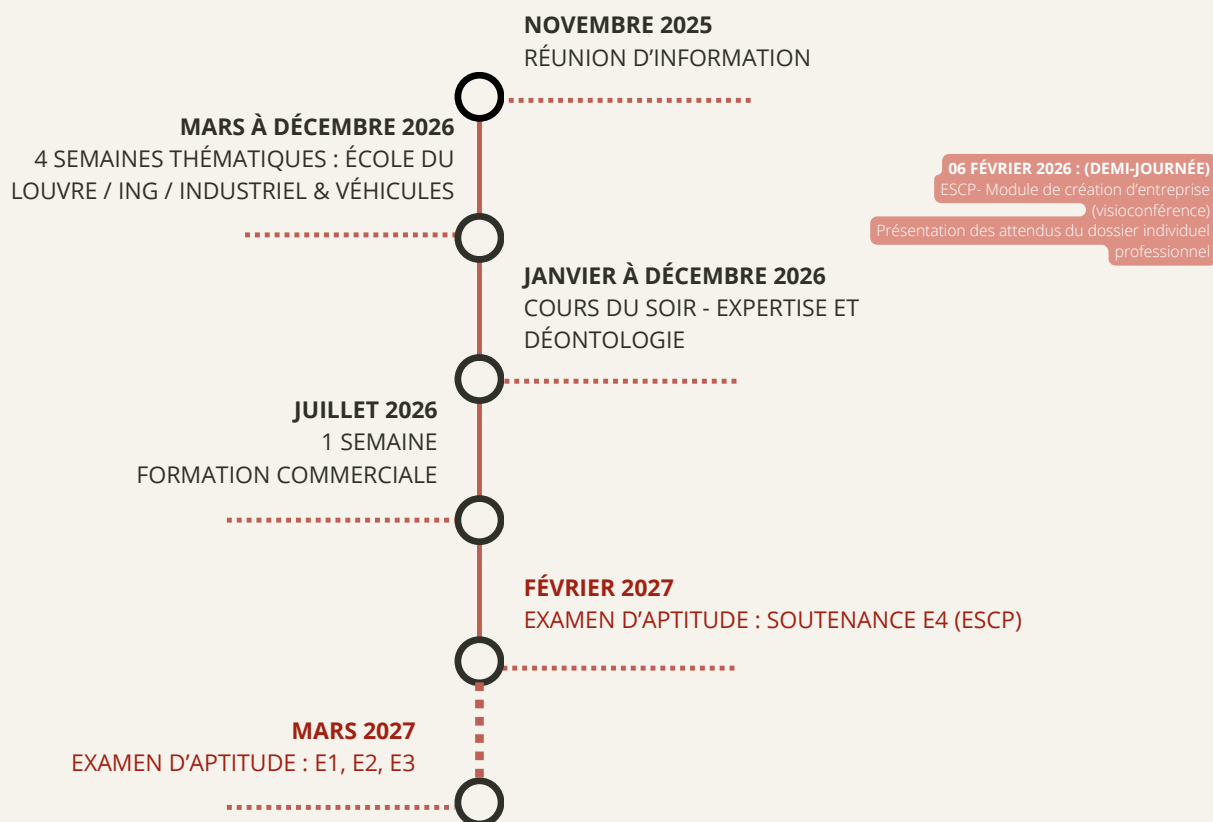
Enfin, la semaine de décembre 2026 explore les secteurs du mode, du luxe et du design, à travers des cours sur les polymères et matériaux contemporains, la provenance des biens, ainsi que des ateliers et expertises au sein de maisons et institutions de référence (École du Louvre, ateliers Hermès ou Vuitton, Musée des Gobelins), complétés par un tour de salle centré sur le mobilier.

Ce cycle de deuxième année assure ainsi une progression cohérente vers les domaines les plus techniques, stratégiques et innovants du marché, en articulant expertise avancée, immersion professionnelle, compétences commerciales et application directe des méthodes d'analyse et d'estimation.

ACCÈS EXTERNE

FORMATION

PARCOURS 2ÈME ANNÉE



COURS DU SOIR

LES COURS DU SOIR S'INSCRIVENT DANS UNE PROGRESSION STRUCTURÉE, PASSANT EN PREMIÈRE ANNÉE DES FONDAMENTAUX JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES LIÉS À LA PRATIQUE QUOTIDIENNE DU COMMISSAIRE-PRISEUR SUR LE TERRITOIRE NATIONAL, À UNE DEUXIÈME ANNÉE CENTRÉE SUR LA MAÎTRISE DES RÈGLES ENCADRANT LA CIRCULATION DES BIENS CULTURELS ET DES CAPITAUX, AFIN D'ASSURER UNE MONTÉE EN COMPÉTENCES COHÉRENTE ET PLEINEMENT ADAPTÉE AUX EXIGENCES DU MARCHÉ.

PREMIÈRE ANNÉE (25H)

Pour la première année, le cycle débute le **19 janvier 2026** avec un cours sur les obligations déontologiques du commissaire-priseur, suivi le **23 mars** d'une séance consacrée au livre de Police animée par les représentants de l'Office central de lutte contre le trafic des biens culturels. Le programme se poursuit le **7 avril** avec le livre des métaux précieux, le **4 mai** avec le droit de suite, le **15 juin** avec une première introduction à la réglementation CITES, puis le **6 juillet** avec le registre des armes. Une séance dédiée à l'intervention de l'État clôture ce cycle le **21 septembre 2026**. Ces modules juridiques et réglementaires sont complétés par un ensemble de cours techniques dispensés par le pôle formation : le **26 janvier (mobilier)**, le **16 février (peinture)**, le **31 mars (horlogerie)**, le **13 avril (arts graphiques)**, le **1^{er} juin (argenterie)** et le **13 juillet 2026 (céramique)**.

DEUXIÈME ANNÉE (25H)

En deuxième année, les cours du soir prolongent l'apprentissage vers les aspects les plus sensibles et techniques de la profession. Le cycle débute le **5 janvier 2026** avec le contrôle de la circulation des biens culturels, suivi le **9 février** d'un module sur la LBC/FT (réglementation), puis le **30 mars** d'un cours consacré à sa mise en œuvre opérationnelle. La thématique de la circulation des biens culturels est abordée le **20 avril**, suivie le **11 mai** par une séance dédiée à l'importation et à l'exportation d'œuvres d'art, avant une session approfondie sur la réglementation CITES le **14 septembre 2026**. En parallèle, des modules thématiques "techniques d'expertise" viennent compléter l'expertise de l'élève : **militaria le 12 janvier, bijoux le 16 mars, numismatie le 27 avril, design le 26 octobre, mode le 2 novembre, puis instruments de musique le 16 novembre 2026**.